



échiquier du
Pays de Liffré

11^e Rapide d'échecs de Liffré

Dimanche 26 juin 2022

Règlement des tournois

Version du 20/06/2022

Toute personne participant au *Rapide d'échecs de Liffré* s'engage à respecter le présent règlement.

Article 1 : tournois

L'Échiquier du Pays de Liffré organise le 11^e rapide d'échecs de Liffré le dimanche 26 juin 2022. Cet open se déroule sous la forme de trois tournois homologués ouverts à tous les licenciés A ou B à jour de leur cotisation à la date du tournoi, et ayant payé leur inscription :

- **Tournoi A** (homologation FFE n° 55726), ouvert à tous sans condition d'âge ou d'ELO.
 - **Tournoi B** (homologation FFE n° 55727), ouvert aux joueurs, de Elo rapide et lent inférieurs à 1400.
 - **Petits pions** (homologation FFE n° 55745), ouvert aux U8 et U10, de Elo rapide et lent inférieurs à 1400.
- Les tournois A et B comptent pour le classement Rapide Fide, et le tournoi Petits pions pour le Rapide national. Des dérogations pour les classements jusqu'à 1450 peuvent être accordées sur demande à l'arbitre.

Un 4^e tournoi non homologué, le **tournoi accompagnateurs**, est gratuit et ouvert aux joueurs adultes non licenciés qui accompagnent un joueur d'un tournoi homologué. Il n'est pas concerné par ce présent règlement.

Article 2 : règles

L'annexe A - article 4 sur le jeu rapide s'applique.

Pour le reste, les règles du jeu sont celles de la FIDE au 1^{er} janvier 2018.

Les appariements se font au système Suisse en prenant en compte l'Elo rapide, avec éventuellement un système d'accélération au choix de l'arbitre. Les appariements seront établis par le logiciel *papi* de la FFE, dans sa version la plus récente.

Seront appariés à la 1^e ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription avant la fin des horaires de pointage (cf. article 4).

Article 3 : cadence et nombre de rondes

- **Tournois A et B :** 9 rondes de 12 minutes + 3 secondes par coup.
- **Tournoi Petits pions :** 7 rondes de 12 minutes + 3 secondes par coup.

Article 4 : localisation et horaires

Les tournois se déroulent à l'espace intergénération, 7 rue des Écoles, 35340 Liffré.

Le pointage a lieu de 8 h 45 à 9 h 30 (sur décision de l'arbitre, les arrivants après 9h30 sont susceptibles de commencer à la 2^e ronde).

À titre indicatif, les horaires des rondes sont

- Tournois A et B : 10 h, 10 h 40, 11 h 20, 12 h 00, 13 h 30, 14 h 10, 14 h 50, 15 h 30, 16 h 10.
Remise des prix vers 17 h 15.
- Tournoi Petits Pions : 10 h, 10 h 40, 11 h 20, 13 h 30, 14 h 10, 14 h 50, 15 h 30.
Remise des prix vers 16 h 15.

Article 5 : droits d'inscription

Tous les joueurs doivent se préinscrire au plus tard la veille du tournoi à 12 h :

- sur le site <http://liffre.cdechecs35.fr> avec paiement en ligne (à privilégier)
- par courrier électronique à liffre@echecs35.fr avec paiement sur place (surcoût de 2 €)
- par SMS au 06 32 01 29 97 avec paiement sur place (surcoût de 2 €)

Sur décision de l'arbitre, les joueurs non préinscrits qui s'inscrivent sur place sont susceptibles de commencer à la 2^e ronde.

Les droits d'inscription sont

- si paiement en ligne avant le samedi 19 juin midi : 12 € pour les adultes et 6 € pour les jeunes (U8 - U20).
- si paiement sur place au moment du pointage : 14 € pour les adultes et 8 € pour les jeunes (U8 - U20).

Une licence B peut être prise sur place au tarif de 3 € pour un jeune et 8 € pour un adulte.

Sont invités, les MI ou GMI, les adhérent.e.s de l'Échiquier du Pays de Liffré.

Article 6 : départages et prix

Pour toutes les attributions de prix et lots, les départages adoptés sont dans l'ordre : **Buchholz, Cumulatif et Performance** (l'ordre des grilles calculé par le logiciel PAPI dernière version sera la référence unique).

Les prix ne seront distribués qu'aux joueurs et joueuses présent.e.s à la remise des prix, sauf accord préalable entre le bénéficiaire et la présidente de l'Échiquier du Pays de Liffré. Un prix non distribué reste la propriété de l'Échiquier du Pays de Liffré.

Tournoi A

Dans le tournoi A, les prix s'élèvent à 850 € sous réserve d'au moins 85 inscrits payants dans ce tournoi. En deçà, le montant minimum distribué sera calculé par la formule : *nombre inscrits payants x 10 €*

Prix garantis : 650 € 1^{er} prix : 300 €, 2^e prix : 200 €, 3^e prix : 100 €, 4^e prix : 50 €,

Ces prix sont partagés au système Hort avec arrondi à l'euro supérieur. En cas de montants inférieurs à 30 €, les personnes concernées sont sorties du départage et la répartition des prix est recalculée avec les personnes restantes.

Prix par catégorie (à titre indicatif) : 200 €

10 prix par catégorie seront distribués, sous réserve d'au moins 5 participants dans la catégorie.

Les prix par catégories ne sont pas cumulables avec les prix garantis ci-dessus.

Les prix par catégories ne sont pas cumulables entre eux. Ils sont calculés sur le Elo rapide. Les limites Elo de chaque prix seront affinées sur place

- | | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| ▪ Meilleur moins de 2200 : 20 € | ▪ Meilleur U8 -U10 : 20 € |
| ▪ Meilleur moins de 2000 : 20 € | ▪ Meilleur U12 : 20 € |
| ▪ Meilleur moins de 1800 : 20 € | ▪ Meilleur U14 : 20 € |
| ▪ Meilleur moins de 1600 : 20 € | ▪ Meilleur U16 : 20 € |
| ▪ Meilleur moins de 1500 : 20 € | ▪ Meilleur Vétéran/Senior + : 20 € |

La liste définitive des prix distribués sera affichée avant le lancement de la 5^e ronde.

Tournoi B

Dans le tournoi B, les prix s'élèvent à 150 € sous réserve d'au moins 50 inscrits payants dans ce tournoi. En deçà, le montant minimum distribué sera calculé par la formule : *nombre inscrits payants x 3 €*. Premier prix de 50 € et 5 autres prix. La liste définitive des prix distribués sera affichée avant le lancement de la 5^e ronde.

Tournoi petits pions

Médailles et lots

Article 7 : dispositions particulières

Un joueur ou une joueuse sera exclu.e définitivement après un forfait non prévenu, sauf décision contraire de l'arbitre principal.

Un joueur ou une joueuse ne se présentant pas dans les 12 minutes qui suivent le lancement de la ronde perd par forfait à moins que l'arbitre ne décide autrement.

Toute personne contrevenant au présent règlement pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Une fois la partie terminée, les pièces sont remises en position de départ sur l'échiquier. Le jeu ne doit pas servir à l'analyse de la partie ou à du jeu libre. Un espace dédié à l'analyse et au jeu libre sera proposé hors de la zone de jeu.

Article 8 : arbitrage

L'arbitre principal du tournoi A est Dominique Ruhlmann (AFE1).

L'arbitre principal du tournoi B et du tournoi Petits Pions est Laetitia Catherinot (AFO2).

Article 9 : droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs, les responsables légaux autorisent l'Échiquier du Pays de Liffré et les structures FFE à publier, dans le cadre de leurs sites web ou pour des médias extérieurs, des articles, photos ou vidéos à propos du Rapide de Liffré sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les personnes majeures présentes.